

Une fresque de l'église, œuvre collective et collaborative

NOGENT-SUR-SEINE. L'Association artistique du Nogentais et Rayonnement culturel et social du Nogentais portent un projet commun : la réalisation d'une fresque représentant l'église Saint-Laurent par un public de maisons de retraite et d'établissements spécialisés.

AURÉLIE GUILLEMOT

À l'image de plusieurs autres associations, l'Association artistique du Nogentais (AAN) et Rayonnement culturel et social du Nogentais (RCSN) prendront part à leur manière aux festivités à venir dans le cadre des 600 ans de l'église Saint-Laurent de Nogent-sur-Seine. Les deux associations portent en effet « 600 ans... un héritage en partage », un projet qui se met doucement en place et dont la foire de la Saint-Simon, fin octobre, sera le point d'orgue : la réalisation d'une œuvre collective, une fresque géante de l'église Saint-Laurent. L'anniversaire de l'édifice religieux n'est toutefois qu'un prétexte, pour les responsables de l'AAN et de RCSN, puisque l'idée première était « de toucher les populations qu'on ne touche pas habituellement : lorsqu'il y a des manifestations, on communique, mais on ne s'adresse pas aux maisons de retraite ou aux structures spécialisées. Pourtant, ce sont des populations qui existent, et notre idée était de les mettre en avant et de leur permettre de participer », explique Bernard Vitasse, président de l'AAN.

ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS ET MAISONS DE RETRAITES EN PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS

Avec Maryse Mahdjoub, présidente de RCSN, l'artiste est allé au sein de différentes structures pour évoquer leur projet. Une opération qui a emporté l'adhésion de l'Institut médico-éducatif Le Verger fleuri (Mazières-la-Grande-Paroisse), de l'Association pour adultes et jeunes handicapés (Apajh) de Romilly-sur-Seine, l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Traînel, le Groupement hospitalier Aube-Marne (Gham) nogentais, la résidence autonomie Saint-Roch de Nogent-sur-Seine, et l'association France Alzheimer. « Nous avons été très chaleureusement accueillis par les structures », se réjouit Maryse Mahdjoub, qui souligne l'adhésion et l'écoute des équipes d'animations notamment. *Ils sont très volontaires !* Au total, une cinquantaine de personnes devraient être partie prenante du projet. En juin, juillet et septembre prochains, les structures recevront régulièrement la visite de quelques artistes de l'AAN qui, dans un premier temps, leur feront tra-



Bernard Vitasse et Maryse Mahdjoub ont imaginé ce projet en faveur de publics bien particuliers. Les participants devront reproduire un morceau du dessin représentant l'église, en vue d'en faire une fresque géante.

vailler des lignes, « pour qu'ils s'habituent avec le crayon. » Place ensuite à la création, « lorsqu'ils se sentiront prêts. » Bernard Vitasse a ainsi fait un dessin de l'église de Nogent-sur-Seine : une vue qui sera scindée en autant de morceaux qu'il y aura de participants. Ceux-ci devront alors reproduire sur une feuille de papier Canson leur petite partie de l'église, au feutre épais. « Comme on s'adresse à des populations qui n'ont pas forcément l'habitude du dessin, il faut que ce soit relativement gros. »

À l'arrivée, l'œuvre présentera un format de trois mètres sur deux mètres, et sera composée d'une multitude de visions et de singularités, née de la main des artistes amateurs, encadrés et épaulés par les membres de l'association artistique, mais également des adhérents de RCSN et de Cécile Sèité (Le réveil du théâtre) qui a proposé de conter lors des séances.

AUCUNE CONTRAINTE DE PERFECTION

« L'intérêt n'est pas d'avoir une œuvre parfaite, mais une œuvre col-

laborative », insistent les chevilles ouvrières de cette proposition artistique. Et d'afficher leur volonté de « mettre en place un cadre le plus ouvert possible sans contrainte de perfection, chacun travaillant à son rythme au gré de sa créativité et de ses aptitudes », tout en fédérant de vrais échanges et en permettant à chaque participant de se valoriser au sein d'un groupe « tout en respectant les spécificités et besoins de ceux qui vivent des situations différentes. » Tout devra toutefois être achevé

pour la Saint-Simon. Ce jour-là, les participants viendront un à un accrocher leur dessin pour donner vie à l'œuvre sous les yeux du public de la foire. Une façon de valoriser leur implication et de jouer la carte de la collaboration jusqu'au bout... La fresque devrait ensuite être exposée dans chacune des structures participantes, de façon temporaire et itinérante. « À charge ensuite pour la Ville de Nogent-sur-Seine de récupérer et de l'installer dans un lieu qui a un peu de visibilité, par exemple l'espace Maccagno. » ■